

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

SESSION 2024-2025

22 NOVEMBRE 2024

PROJET DE DÉCRET¹

CONTENANT LE BUDGET DES DÉPENSES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POUR
L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2025

ADDENDUM

¹ Voir doc. 38 (2024-2025) n°1.

Le budget initial 2025 du SFMQ et du CCA remplace les budgets communiqués par erreur dans le doc. 38 (2024-2025) n°1 dès lors qu'ils concernaient l'ajustement 2024.

SERVICE FRANCOPHONE DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS - BUDGET INITIAL 2025

PARTIE LIQUIDATIONS

PARTIE DROITS ET ENGAGEMENTS

OPERATIONS SUR DOTATIONS ET FONDS PROPRES

A. RECETTES

Code SEC			LIQUIDATIONS				
			Prévisions initiales	Prévisions ajustées	réalisations		
					A	B	C
08.20	1.1	Report du disponible	490.081,55				
49.34	1.2.1	Solde créance R.W. 2024	0,00				
49.34	1.2.2	Dotation de la R.W. 2025	311.000,00				
49.34	1.2.2	Subvention de la R.W. 2025 - PRW-SFMQ à 3 ans	0,00				
49.34	1.2.2	Subvention FOREM	0,00				
49.10	1.3	Dotation de la COCOF	73.000,00				
49.10	1.3.1	Subvention de Bruxelles Formation	81.682,00				
46.30	1.4	Subvention F.S.E.					
16.20	1.5	Recettes autres					
Total des recettes (hors report)			465.682,00	0,00			
Total des recettes			955.763,55	0,00	0,00	0,00	0,00

A = recettes effectivement perçues pendant l'année budgétaire
B = recettes sur droits constatés les années antérieures mais reçues pendant l'année budgétaire
C = total des recettes (A + B)

Code SEC			ENGAGEMENTS					
			Prévisions initiales	Prévisions ajustées	réalisations			
					A	B	C	D
08.20	1.1	Report du disponible	490.081,55					
49.34	1.2.1	Solde créance R.W. 2024	0,00					
49.34	1.2.2	Dotation de la Région wallonne 2025	311.000,00					
49.34	1.2.2	Subvention de la R.W. 2025 - PRW-SFMQ à 3 ans	0,00					
49.34	1.2.2	Subvention FOREM	0,00					
49.10	1.3	Dotation de la COCOF	73.000,00					
49.10	1.3.1	Subvention de Bruxelles Formation	81.682,00					
46.30	1.4	Dotation F.S.E.						
16.20	1.5	créances autres						
Total des recettes (hors report)			465.682,00					
Total des recettes			955.763,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

A 1.1 = disponible du solde budgétaire libre d'engagement au 31.12-AA-1
B = réduction de visas d'années antérieures
C = droits réduits
D = total des possibilités d'engagement budgétaire de l'année (A+B-C)

B. DEPENSES

			LIQUIDATIONS				
			Prévisions initiales	Prévisions ajustées	réalisations		
					A	B	C
11.11	2.1.	frais de personnel	407.682,00				
12.11	2.2.	frais de fonctionnement	55.000,00				
74.22	2.3.	frais d'acquisition	3.000,00				
Total des dépenses			465.682,00	0,00		0,00	0,00

A = Liquidations sur engagements antérieurs à l'année budgétaire
B = Liquidations sur engagements contractés pendant l'année budgétaire
C = total des liquidations (A+B)

			ENGAGEMENTS		
			Prévisions initiales	Prévisions ajustées	réalisations
					A
11.11	2.1.	frais de personnel	407.682,00		
12.11	2.2.	frais de fonctionnement	55.000,00		
74.22	2.3.	frais d'acquisition	3.000,00		
	2.4	frais divers			
Total des dépenses			465.682,00	0,00	0,00

A = engagements de l'année budgétaire

C. SYNTHESE ET SOLDE

		LIQUIDATIONS			
		Prévisions initiales	Prévisions ajustées	Réalisations	différence
Recettes (exécution du budget) : Hors report de trésorerie		465.682,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses (exécution du budget)		465.682,00	0,00	0,00	0,00
Résultat	solde de l'année	0,00	0,00	0,00	

Ce montant sera prélevé sur réserve

		Prévisions initiales	DROITS ET ENGAGEMENTS		
			Prévisions ajustées	Réalisations	différence
Recettes (exécution du budget) : Hors report de trésorerie		465.682,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses(exécution du budget)		465.682,00	0,00	0,00	0,00
Résultat	solde de l'année	0,00	0,00	0,00	

Ce montant sera prélevé sur réserve

OPERATIONS SUR FONDS EUROPEENS

A. RECETTES

		TRESORERIE				DROITS CONSTATES			
		Prévisions ajustées	réalisations			Prévisions ajustées	réalisations		
			A	B	C		A	B	C
	recettes versées par l'Union Européenne				0,00				
	Fonds attribués par l'Union Européenne								0,00

B. DEPENSES

		TRESORERIE				ENGAGEMENTS	
		Prévisions ajustées	réalisations			Prévisions ajustées	réalisations
			A	B	C		A
	paiements sur fonds européens				0,00		
	Engagements sur fonds européen						

C.SYNTHESE ET SOLDE

		TRESORERIE		
		Prévisions ajustées	Réalisations	différence
Recettes (exécution du budget)		0,00	0,00	0,00
Dépenses (exécution du budget)		0,00	0,00	0,00
Résultat	solde de l'année		0,00	0,00

		DROITS ET ENGAGEMENTS		
		Prévisions ajustées	Réalisations	différence
Recettes (exécution du budget)		0,00	0,00	0,00
Dépenses(exécution du budget)		0,00	0,00	0,00
Résultat	solde de l'année		0,00	0,00

CENTRE DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL - BUDGET INITIAL (en milliers d'euros)

PARTIE LIQUIDATIONS

PARTIE DROITS ET ENGAGEMENTS

OPERATIONS SUR DOTATIONS ET FONDS PROPRES

A. RECETTES

			LIQUIDATIONS	
Code SEC			Prévisions initiales	Prévisions ajustées
810	0.0.	Solde reporté non affecté au 31/12/2022		
4610	1.2.	Dotation de la Fédération Wallonie Bruxelles	24.701,00	
3810	1.3.	Contribution à la production audiovisuelle des distributeurs/éditeurs		
1611	1.4.	Recettes diverses CCA (dont le Médiadesk et WBImages)	499,50	
1611	1.5.	Recettes Fonds spécial RTBF	295,36	
1611	1.6.	Recettes Fonds séries	70,00	
3810	1.8.	Contribution à la production audiovisuelle des éditeurs de services	100,00	
4610	1.9.	Dotation de la CF - contrat gestion RTBF	0,00	
Total des recettes			26.355,85	0,00

A = recettes effectivement perçues pendant l'année budgétaire
B = recettes sur droits constatés les années antérieures mais reçues pendant l'année budgétaire
C = total des recettes (A + B)

			DROITS CONSTATES	
Code SEC			Prévisions initiales	Prévisions ajustées
810	0.0.	Solde reporté non affecté au 31/12/2022		
4610	1.2.	Dotation de la Fédération Wallonie Bruxelles	24.701,00	
3810	1.3.	Contribution à la production audiovisuelle des distributeurs/éditeurs		
1611	1.4.	Recettes diverses CCA (dont le Médiadesk et WBImages)	499,50	
1611	1.5.	Recettes Fonds spécial RTBF	295,36	
1611	1.6.	Recettes Fonds séries	70,00	
3810	1.8.	Contribution à la production audiovisuelle des éditeurs de services	100,00	
4610	1.9.	Dotation de la CF - contrat gestion RTBF	0,00	
Total des recettes			26.355,85	0,00

A 1.1 = disponible du solde budgétaire libre d'engagement au 31.12-AA-1
B = réduction de visas d'années antérieures
C = droits réduits
D = total des possibilités d'engagement budgétaire de l'année (A+B-C)

B. DEPENSES

			LIQUIDATIONS	
Code SEC			Prevision initiales	Prevision initial 10/2024
1211	2.2.	Actions d'animation et de promotion dans le domaine de l'audiovisuel et du cinéma à l'initiative de l'administration	350,85	335,85
3200	2.3.	Primes au succès	1200,00	1.200,00
3200	2.4.	Stratégie promotion cinéma belge	856,50	806,50
3200	2.6.	Aide à la création (relance de la production indépendante avec la RTBF)	1369,00	1.369,00
3200	2.8.	Commission cinéma - aide aux projets	11661,16	11.661,16
1211	2.9.	Depenses de toute nature relatives au fonctionnement du service	298,50	298,50
1211	2.10.	Depenses afférentes à Eurimages, Observatoire Européen, au Médiadesk et à certains accords internationaux	1540,00	1.540,00
1211	2.11.	Actions visant à permettre la promotion et la distribution des films de la CF, soit en Belgique, soit dans des festivals majeurs à l'étranger, via les producteurs et les distributeurs	820,00	720,00
1211	2.13.	Master Class et Formation des professionnels	280,00	280,00
3200	2.14.	Aide à la création - Hors CSF - Web Doc Fiction - Programme de Flux	600,00	600,00
1211	2.18.	Depenses pour Wallonie Bruxelles Images	541,05	541,05
1211	2.20.	Aides à la formation	45,00	45,00
3200	2.21.	Subventions aux associations de promotion, de diffusion de l'audiovisuel et divers hors COA	611,17	461,17
3200	2.22.	Commission séries TV	2561,11	2.212,62
3200	2.23.	Commission cinéma - aide aux opérateurs	4285,00	
Total des dépenses			27.019,34	26.355,85

A = paiements sur engagements antérieurs à l'année budgétaire
B = paiements sur engagements contractés pendant l'année budgétaire
C = total des paiements (A+B)

			ENGAGEMENTS	
Code SEC			Prevision initiales	Prevision initial 10/2024
1211	2.2.	Actions d'animation et de promotion dans le domaine de l'audiovisuel et du cinéma à l'initiative de l'administration	338,75	323,75
3200	2.3.	Primes au succès	1200,00	1.200,00
3200	2.4.	Stratégie promotion cinéma belge	646,50	596,50
3200	2.6.	Aide à la création (relance de la production indépendante avec la RTBF)	1369,00	1.369,00
3200	2.8.	Commission cinéma - aide aux projets	11661,16	11.661,16
1211	2.9.	Depenses de toute nature relatives au fonctionnement du service	294,00	294,00
1211	2.10.	Depenses afférentes à Eurimages, Observatoire Européen, au Médiadesk et à certains accords internationaux	1295,00	1295,00
1211	2.11.	Actions visant à permettre la promotion et la distribution des films de la CF, soit en Belgique, soit dans des festivals majeurs à l'étranger, via les producteurs et les distributeurs	820,00	720,00
1211	2.13.	Master Class et Formation des professionnels	520,00	520,00
3200	2.14.	Aide à la création - Hors CSF - Web Doc Fiction - Programme de Flux	600,00	600,00
1211	2.18.	Depenses pour Wallonie Bruxelles Images	691,05	691,05
1211	2.20.	Aides à la formation	45,00	45,00
3200	2.21.	Subventions aux associations de promotion, de diffusion de l'audiovisuel et divers hors COA	726,17	576,17
3200	2.22.	Commission séries TV	2561,11	2.212,62
3200	2.23.	Commission cinéma - aide aux opérateurs	1110,00	1.110,00
Total des dépenses			23877,74	23214,55

A = engagements de l'année budgétaire

-663,48

C. SYNTHESE ET SOLDE

			LIQUIDATIONS	
			Prévisions initiales	Prévisions initial 10/2024
Recettes (exécution du budget)			26.355,85	26.355,85
Dépenses (exécution du budget)			27.019,34	26.355,85
Résultat	Solde SEC de l'année		-663,48	0,00

			DROITS ET ENGAGEMENTS			
			Prévisions initiales	Prévisions initiales	Réalisations	Différence
Recettes		(exécution du budget)	26.355,85	26.355,85		
Dépenses		(exécution du budget)	23.877,74	23.214,55		
Résultat	Solde de l'année		2.478,11	3.141,60	0,00	0,00

L'Administration souhaite pouvoir reporter 600.000 euros sur le budget 2023. En effet, les recettes provenant des distributeurs et éditeurs de services ont été cette année nettement supérieures à nos prévisions dans le budget initial 2022 (761.000 euros au lieu de 100.000 euros) et il ne sera possible de les engager qu'en fin d'année, ce qui laisse trop peu de temps pour en faire un usage efficace. Dans un souci de bonne gestion, nous voudrions donc reporter la majeure